



A 20 km des Andelys et 10 km de Gasny,

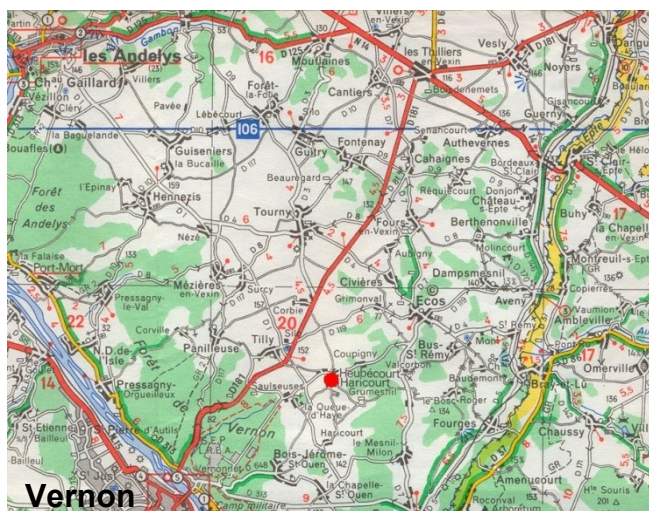
Heubécourt-Haricourt

organise le

4 juin 2023 à 10 heures

2 courses pédestres ouvertes à tous.

Les deux parcours (1 et 2 tours) ne présentent aucune difficulté majeure et sont ouverts à tous à partir de la catégorie cadette (16 ans) pour le 5 ou le 10 km.



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE-SEINE

INTERSPORT

Rowenta

Je félicite tous les coureurs qui animent notre commune en participant à notre modeste épreuve et remercie tous les membres du comité des Fêtes ainsi que tous les bénévoles sans qui ces courses ne pourraient pas être organisées.

J'adresse également mes remerciements à tous les commerçants et organismes qui nous aident dans l'organisation et la dotation de cette manifestation.

José Godin, président du comité des fêtes.

Renseignements :

tél. : 02 32 52 06 89 ou 02 32 52 70 63

Site internet : www.heubecourt-haricourt.fr



Dimanche 4 juin 2023
13^{ème} édition **10 heures** **9 h 30**
5 et 10 bornes **Jogging des élèves**

HEUBÉCOURT

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE-SEINE

<https://www.heubecourt-haricourt.fr>

02 32 52 70 63

02 32 52 06 89

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE-SEINE

Ne pas jeter sur la voie publique.

Bulletin d'inscription

A retourner avant le **27 mai 2023** à l'adresse suivante

Courses d'Heubécourt
12 rue Chevreuse
27630 HEUBÉCOURT-HARICOURT

Cochez la distance ☐ **5 km** ☐ **10 km**

Nom :		Prénom :	
Année de naissance :	Sexe (M/F) :	ou	Caté :
Club : N° licence 22/23 :			
Ville :			
Email : Tél :			

Pour les coureurs non-licenciés : un CERTIFICAT MEDICAL de moins d'un an ou photocopie avec mention "**n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique de sport en compétition**" prévu au règlement.

Pour les coureurs licenciés : le nom de la fédération et le numéro de la licence (saison 2022-2023) qu'ils devront présenter lors du retrait du dossard.

Pour les mineurs : une autorisation parentale + certificat médical ou licence.

Frais d'inscription :

Chèque de 6 € par coureur à l'ordre de : **comité des fêtes d'Heubécourt.**

Les inscriptions sur place seront possibles mais majorées de 2 Euros

Merci de faciliter la tâche des organisateurs en vous inscrivant en avance

Autorisation Parentale : Je, soussigné(e)
Demeurant à Agissant en qualité de
père/mère, responsable légal, autorise mon fils /ma fille
à participer à la course du 4 juin 2023 à Heubécourt-Haricourt.
Je certifie avoir l'autorité parentale et avoir pris connaissance et accepter le règlement.

Signature

Réserve organisateur

Règlement

INSCRIPTIONS : à adresser **avant le 27 mai 2023** accompagnées du règlement à l'ordre de : **Comité des fêtes d'Heubécourt**

Courses d'Heubécourt
12 rue Chevreuse
27630 HEUBÉCOURT-HARICOURT

Les inscriptions sur place seront possibles à partir de 8 heures, sur présentation d'une licence FFA 2022/2023 ou d'un certificat médical.

Pour les mineurs : une autorisation parentale + certificat médical ou licence

Elles seront majorées de 2 € (soit 8 €)

DOSSARDS : retrait sur la zone de départ, à partir de 8 h.

Les coureurs licenciés devront présenter leur licence 2022/2023 lors du retrait du dossard.

Les coureurs non licenciés doivent **IMPÉRATIVEMENT** joindre au bulletin d'inscription un **CERTIFICAT MÉDICAL** de **moins d'un an** ou sa photocopie avec mention

n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique de sport en compétition

prévues au règlement.

Les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables des déficiences physiques des concurrents.

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

ASSURANCES : les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite à cet effet (assurance : GROUPAMA)

Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

PARCOURS : sans difficulté majeure, entièrement sur routes et chemins communaux.

DÉPART & ARRIVÉE :

Devant le plateau sportif. Rue du Parc (200 mètres de l'église)

5 km et 10 km : départ à 10 h 00

CLASSEMENTS & RÉCOMPENSES : à partir de 11 h 30 à la salle polyvalente, lot au premier de chaque catégorie, lots tirés au sort parmi les coureurs présents.

Localisation: (environ 10 km au nord de Vernon).

A partir de **VERNON** prendre la direction de **BEAUVAIS**. Arrivé au rond-point du château d'eau, prendre à droite direction **HEUBECOURT** puis la première ou la seconde route à gauche.